

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	MONTAIGNE_BIS	Numéro	00080239U71-22
Adresse du site	12, rue de Marignan	Hauteur	R+6 - 28m
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues (0°, 120° et 240°) et Free (120°, 210° et 340°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	16/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	15/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur l'immeuble situé au 12 rue de Marignan à Paris 8 ^{ème}		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 60°, 150° et 340°		
Distance des ouvrants	Lanterneau d'accès à 4m Skydôme à 4m Fenêtres/balcon entre 3m et 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G : 60° < 4V/m ; 150° < 5V/m ; 340° < 5V/m 5G : 60° < 1V/m ; 150° < 1V/m ; 340° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,40 m en faisceau fixe et 31,95m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. L'antenne d'azimut 340° sera fixée sur un mât en drapeau contre un édicule existant. Les antennes d'azimuts 60° et 150° seront fixées sur mâts, repris sur l'étanchéité de la terrasse
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des platines de fixation murales reprises sur un édicule et sur des mâts autostables. Une zone technique sur fers repris sur des dallettes de répartition en terrasse sera installée, invisible depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

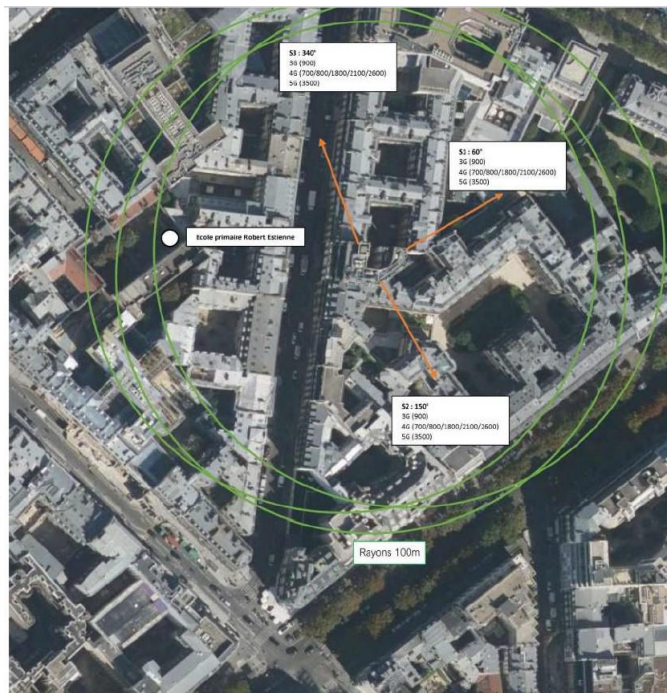
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

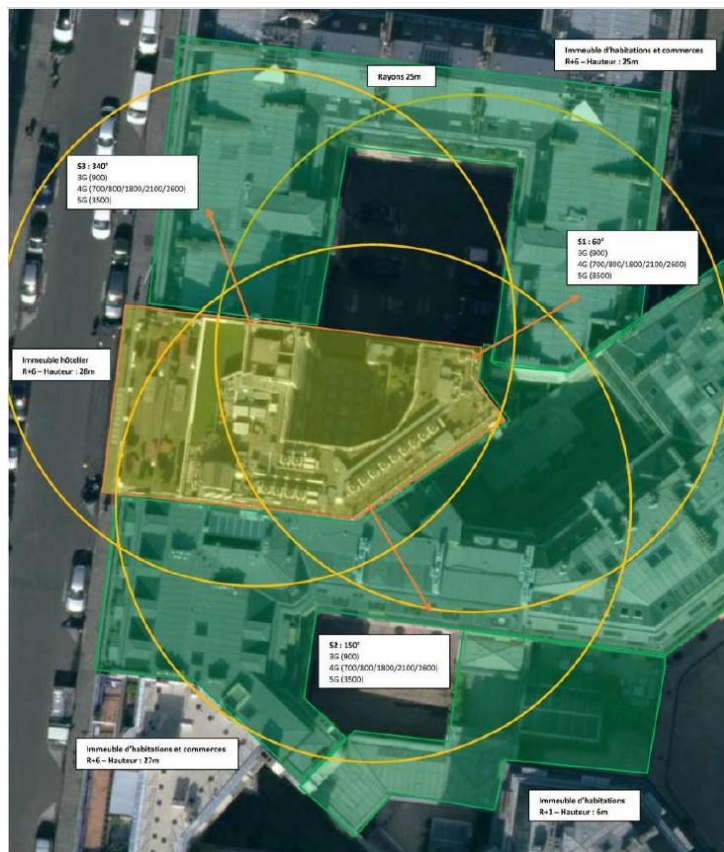
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Ecole primaire Robert Estienne Enseignement primaire	8, rue Robert Estienne, 75008 PARIS 8E ARRONDISSEMENT	R+3+C - 14m	Non	70.00	0,80

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



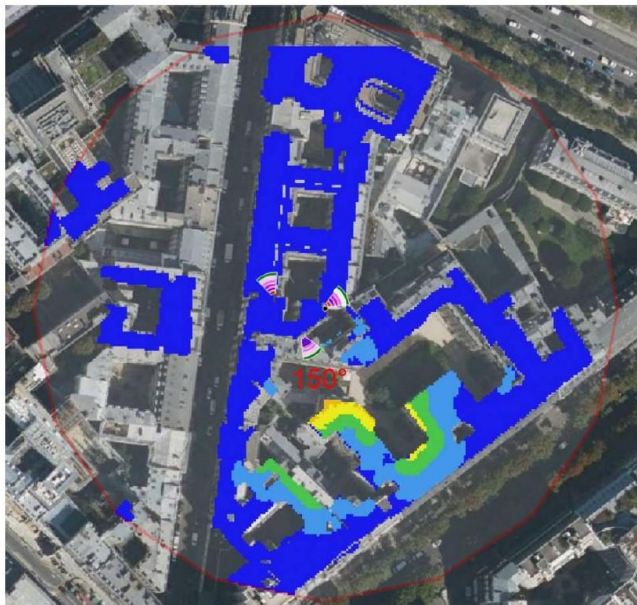
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 340, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	25.50	22.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 60, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	25.50	22.50	25.50

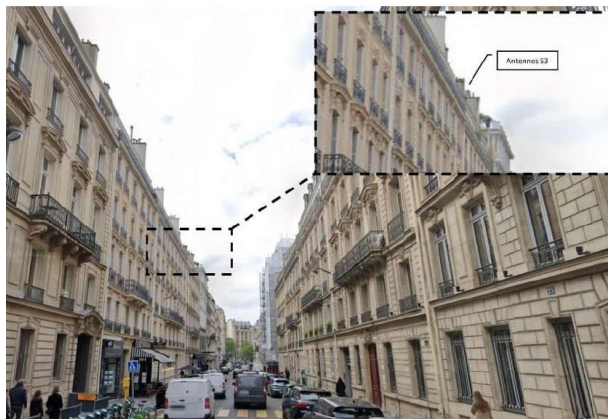
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimet 60°



Azimet 150°



Azimet 340°

